



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-36748>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **25-36748**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Rennes Métropole

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Achats et mise en service de matériels de nettoyage

Description : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le marché issu de la présente consultation aura pour objet l'achat de matériels de nettoyage ainsi que les prestations associées à savoir : - la livraison et la mise en service des matériels neufs acquis dans le cadre du marché ; - la formation des agents de la collectivité chargés d'utiliser ou d'assurer la maintenance du matériel neuf acquis dans le cadre du marché ; - l'enlèvement et l'évacuation sur demande des matériels existants qui font l'objet d'un remplacement par le matériel neuf acquis dans le cadre du marché. Le matériel acquis dans le cadre de ce marché est destiné à répondre aux besoins des collectivités territoriales de la Ville de Rennes, de Rennes Métropole ainsi que des communes et structures associées adhérentes à REGATE, en vue d'une utilisation professionnelle dans des bâtiments techniques ou des établissements recevant du public, à savoir notamment : cuisine centrale, restaurants scolaires et administratifs, restaurants des EHPAD et des crèches, foyers des équipements sociaux, sportifs et associatifs ou encore des équipements de quartiers, etc

Identifiant de la procédure : 16d5c798-9736-4527-8f52-09c301b9fbaf

Identifiant interne : 24-REG-RM-07

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42716110 Matériel de lavage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42716110 Matériel de lavage

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 595,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Matériels de chariots de lavage et de ménage

Description : Matériels de chariots de lavage et de ménage

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42716110 Matériel de lavage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39713410 Machines de nettoyage des sols

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Chaque période en cours peut prendre fin lorsqu'est atteint : - Soit son terme : dans ce cas la reconduction interviendra tacitement, sauf décision de non-reconduction prise par l'acheteur ; - Soit son maximum : Le déclenchement de la nouvelle période est conditionné par l'envoi d'un mail via la plateforme Megalis Bretagne. L'ajustement parfait des derniers bons de commande sur le montant exact du maximum affecté à la période peut s'avérer techniquement impossible. C'est pourquoi le maximum est considéré comme « atteint » lorsque le montant résiduel de commande sur la période ne permet plus la passation d'un bon de commande. Dans ce dernier cas, la durée totale de l'accord-cadre sera réduite d'autant et s'il s'agit de la dernière période, l'accord-cadre s'achèvera. Le montant total de l'accord-cadre n'en sera pas modifié. Cette clause de reconduction ne bouleverse en aucun cas les dates initiales relatives aux variations de prix ainsi qu'à celles afférentes aux substitutions de produits. Exemple : un marché notifié le 1er juillet 2024 comprend dans son acte d'engagement un montant maxi de 100 000 euro(s) annuel (les montants maxi sont identiques pour chaque période). En temps normal, la date de reconduction sera fixée au 1er juillet 2025. Or, au cours de la première année (aussi appelée période 1), l'acheteur se rend compte que le montant maxi va être dépassé dès le 1er février 2025. L'acheteur, par l'activation de la présente clause, déclenche la date de démarrage de la 2ème période au 1er février 2025. Les délais d'exécution ou de livraison sont les suivants: Le délai d'exécution pour la livraison et l'installation est de 4 semaines à compter de la

date de réception de la commande par le titulaire. Les délais de garantie et de maintenance sont inscrits dans les articles dédiés

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 795434-2024

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale par rapport à la réponse apportée par le candidat au mémoire Achats responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La consultation du ou des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du ou des contrats dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours créé par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 4 avril 2014, n° 358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Aspirateurs, mono-brosses et laveuses multi-sols

Description : Aspirateurs, mono-brosses et laveuses multi-sols

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42716110 Matériel de lavage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39713430 Aspirateurs

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Chaque période en cours peut prendre fin lorsqu'est atteint : - Soit son terme : dans ce cas la reconduction interviendra tacitement, sauf décision de non-reconduction prise par l'acheteur ; - Soit son maximum : Le déclenchement de la nouvelle période est conditionné par l'envoi d'un mail via la plateforme Megalis Bretagne. L'ajustement parfait des derniers bons de commande sur le montant exact du maximum affecté à la période peut s'avérer techniquement impossible. C'est pourquoi le maximum est considéré comme « atteint » lorsque le montant résiduel de commande sur la période ne permet plus la passation d'un bon de commande. Dans ce dernier cas, la durée totale de l'accord-cadre sera réduite d'autant et s'il s'agit de la dernière période, l'accord-cadre s'achèvera. Le montant total de l'accord-cadre n'en sera pas modifié. Cette clause de reconduction ne bouleverse en aucun cas les dates initiales relatives aux variations de prix ainsi qu'à celles afférentes aux substitutions de produits. Exemple : un marché notifié le 1er juillet 2024 comprend dans son acte d'engagement un montant maxi de 100 000 euro(s) annuel (les montants maxi sont identiques pour chaque période). En temps normal, la date de reconduction sera fixée au 1er juillet 2025. Or, au cours de la première année (aussi appelée période 1), l'acheteur se rend compte que le montant maxi va être dépassé dès le 1er février 2025. L'acheteur, par l'activation de la présente clause, déclenche la date de démarrage de la 2ème période au 1er février 2025. Les délais d'exécution ou de livraison sont les suivants: Le délai d'exécution pour la livraison et l'installation est de 4 semaines à compter de la date de réception de la commande par le titulaire. Les délais de garantie et de maintenance sont inscrits dans les articles dédiés

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale par rapport à la réponse apportée par le candidat au mémoire Achats responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La consultation du ou des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du ou des contrats dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours créé par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 4 avril 2014, n° 358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Nettoyeur haute pression

Description : Nettoyeur haute pression

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42716110 Matériel de lavage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 42924740 Appareils de nettoyage à haute pression

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Chaque période en cours peut prendre fin lorsqu'est atteint : - Soit son terme : dans ce cas la reconduction interviendra tacitement, sauf décision de non-reconduction prise par l'acheteur ; - Soit son maximum : Le déclenchement de la nouvelle période est conditionné par l'envoi d'un mail via la plateforme Megalis Bretagne. L'ajustement parfait des derniers bons de commande sur le montant exact du maximum affecté à la période peut s'avérer techniquement impossible. C'est pourquoi le maximum est considéré comme « atteint » lorsque le montant résiduel de commande sur la période ne permet plus la passation d'un bon de commande. Dans ce dernier cas, la durée totale de l'accord-cadre sera réduite d'autant et s'il s'agit de la dernière période, l'accord-cadre s'achèvera. Le montant total de l'accord-cadre n'en sera pas modifié. Cette clause de reconduction ne bouleverse en aucun cas les dates initiales relatives aux variations de prix ainsi qu'à celles afférentes aux substitutions de produits. Exemple : un marché notifié le 1er juillet 2024 comprend dans son acte d'engagement un montant maxi de 100 000 euro(s) annuel (les montants maxi sont identiques pour chaque période). En temps normal, la date de reconduction sera fixée au 1er juillet 2025. Or, au cours de la première année (aussi appelée période 1), l'acheteur se rend compte que le montant maxi va être dépassé dès le 1er février 2025. L'acheteur, par l'activation de la présente clause, déclenche la date de démarrage de la 2ème période au 1er février 2025. Les délais d'exécution ou de livraison sont les suivants: Le délai d'exécution pour la livraison et l'installation est de 4 semaines à compter de la date de réception de la commande par le titulaire. Les délais de garantie et de maintenance sont inscrits dans les articles dédiés

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 795434-2024

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale par rapport à la réponse apportée par le candidat au mémoire Achats responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La consultation du ou des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du ou des contrats dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours créé par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 4 avril 2014, n° 358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Laveuses à batterie

Description : Laveuses à batterie

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 42716110 Matériel de lavage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39713410 Machines de nettoyage des sols

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Chaque période en cours peut prendre fin lorsqu'est atteint : - Soit son terme : dans ce cas la reconduction interviendra tacitement, sauf décision de non-reconduction prise par l'acheteur ; - Soit son maximum : Le déclenchement de la nouvelle période est conditionné par l'envoi d'un mail via la plateforme Megalis Bretagne. L'ajustement parfait des derniers bons de commande sur le montant exact du maximum affecté à la période peut s'avérer techniquement impossible. C'est pourquoi le maximum est considéré comme « atteint » lorsque le montant résiduel de commande sur la période ne permet plus la passation d'un bon de commande. Dans ce dernier cas, la durée totale de l'accord-cadre sera réduite d'autant et s'il s'agit de la dernière période, l'accord-cadre s'achèvera. Le montant total de l'accord-cadre n'en sera pas modifié. Cette clause de reconduction ne bouleverse en aucun cas les dates initiales relatives aux variations de prix ainsi qu'à celles afférentes aux substitutions de produits. Exemple : un marché notifié le 1er juillet 2024 comprend dans son acte d'engagement un montant maxi de 100 000 euro(s) annuel (les montants maxi sont identiques pour chaque période). En temps normal, la date de reconduction sera fixée au 1er juillet 2025. Or, au cours de la première année (aussi appelée période 1), l'acheteur se rend compte que le montant maxi va être dépassé dès le 1er février 2025. L'acheteur, par l'activation de la présente clause, déclenche la date de démarrage de la 2ème période au 1er février 2025. Les délais d'exécution ou de livraison sont les suivants: Le délai d'exécution pour la livraison et l'installation est de 4 semaines à compter de la date de réception de la commande par le titulaire. Les délais de garantie et de maintenance sont inscrits dans les articles dédiés

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 795434-2024

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale par rapport à la réponse apportée par le candidat au mémoire Achats responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La consultation du ou des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du ou des contrats dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours créé par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 4 avril 2014, n° 358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Matériels petits formats

Description : Matériels petits formats

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42716110 Matériel de lavage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39713400 Machines d'entretien des sols

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.
Chaque période en cours peut prendre fin lorsqu'est atteint : - Soit son terme : dans ce cas la reconduction interviendra tacitement, sauf décision de non-reconduction prise par l'acheteur ; - Soit son maximum

: Le déclenchement de la nouvelle période est conditionné par l'envoi d'un mail via la plateforme Megalis Bretagne. L'ajustement parfait des derniers bons de commande sur le montant exact du maximum affecté à la période peut s'avérer techniquement impossible. C'est pourquoi le maximum est considéré comme « atteint » lorsque le montant résiduel de commande sur la période ne permet plus la passation d'un bon de commande. Dans ce dernier cas, la durée totale de l'accord-cadre sera réduite d'autant et s'il s'agit de la dernière période, l'accord-cadre s'achèvera. Le montant total de l'accord-cadre n'en sera pas modifié. Cette clause de reconduction ne bouleverse en aucun cas les dates initiales relatives aux variations de prix ainsi qu'à celles afférentes aux substitutions de produits. Exemple : un marché notifié le 1er juillet 2024 comprend dans son acte d'engagement un montant maxi de 100 000 euro(s) annuel (les montants maxi sont identiques pour chaque période). En temps normal, la date de reconduction sera fixée au 1er juillet 2025. Or, au cours de la première année (aussi appelée période 1), l'acheteur se rend compte que le montant maxi va être dépassé dès le 1er février 2025. L'acheteur, par l'activation de la présente clause, déclenche la date de démarrage de la 2ème période au 1er février 2025. Les délais d'exécution ou de livraison sont les suivants: Le délai d'exécution pour la livraison et l'installation est de 4 semaines à compter de la date de réception de la commande par le titulaire. Les délais de garantie et de maintenance sont inscrits dans les articles dédiés

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 795434-2024

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale par rapport à la réponse apportée par le candidat au mémoire Achats responsables

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La consultation du ou des contrats peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du ou des contrats dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, au titre du recours créé par le Conseil d'Etat dans son arrêt du 4 avril 2014, n° 358994

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Numatic

Offre :

Identifiant de l'offre : Numatic

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 26,678.44 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2550004

Titre : Aspirateurs, mono-brosses et laveuses multi-sols

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Prodim

Offre :

Identifiant de l'offre : Prodim

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 5,656.2 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2550005

Titre : Nettoyeur haute pression

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Prodim

Offre :

Identifiant de l'offre : Prodim

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 67,239.12 Euro

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2550006

Titre : Laveuses à batterie

Date de conclusion du marché : 11/03/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 7138B4E3-BF67-41E4-91811286E0048C6A

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Rennes Métropole

Numéro d'enregistrement : 65042

Adresse postale : 4, avenue Henri Fréville Cs 93111

Ville : Rennes

Code postal : 35031

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Point de contact : APPERE Nathalie

Adresse électronique : scp-commandepublique@rennesmetropole.fr

Téléphone : 0299866060

Adresse internet : <http://www.rennes-metropole.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 7138B533-D65C-4A4A-1B45FBE7BF7AF1A3

Adresse postale : 3, Contour de la Motte Hôtel de Bizien, Cs44416

Ville : Rennes

Code postal : 35044

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : 0223212828

Télécopieur : 0299635684

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional pour le règlement amiable des marchés publics

Numéro d'enregistrement : 7138B55F-A738-A4C4-5EDA8A57A9EBCCF8

Adresse postale : 22 Mail Pablo Picasso

Ville : Nantes

Code postal : 44042

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Téléphone : 0253467983

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Numatic

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 1578360-1-2-1

Adresse postale : 13 rue du Valengelier

Ville : Chelles

Code postal : 77500

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : bruno.auguste@numatic.fr

Téléphone : 01 86 33 02 26

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Prodim

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 1578360-1-3-1

Adresse postale : 29 bd de l'Europe

Ville : Vitrolles

Code postal : 13746

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : sbonito@prodim.com

Téléphone : 04 42 10 88 07

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0003

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Prodim

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 1578360-1-4-1

Adresse postale : 29 bd de l'Europe

Ville : Vitrolles

Code postal : 13746

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : sbonito@prodim.com

Téléphone : 04 42 10 88 07

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e420e0e9-8dd7-4939-bcf1-d79d56345e2e - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/04/2025 à 16:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/04/2025